









#### Journée CASDAR 6 février 2019

Restitution des appels à projets 2013

(( Innovation et partenariat >>)

« Recherche finalisée et innovation »



avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale "Développement agricole et rural"











# Présentation de la plateforme de la R&D agricole

Mikaël NAITLHO - APCA



avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale "Développement agricole et rural"



### RD-agri: historique et objectifs

- Au départ : une réflexion au sein du GIS RA sur la mise en œuvre d'une stratégie de capitalisation et valorisation des résultats (produits et données) des projets de R&D bénéficiant de financement public.
- L'Objectif 3 du PNDAR « Optimiser la production, la capitalisation, la diffusion et l'usage des données (références), des méthodes, des outils et des résultats en misant sur l'interopérabilité »
- En 2014, le Ministère de l'Agriculture charge le GIS RA de proposer un premier cahier des charges, repris ensuite dans le cadre de la réalisation de la plate-forme, pilotée par l'ACTA et l'APCA



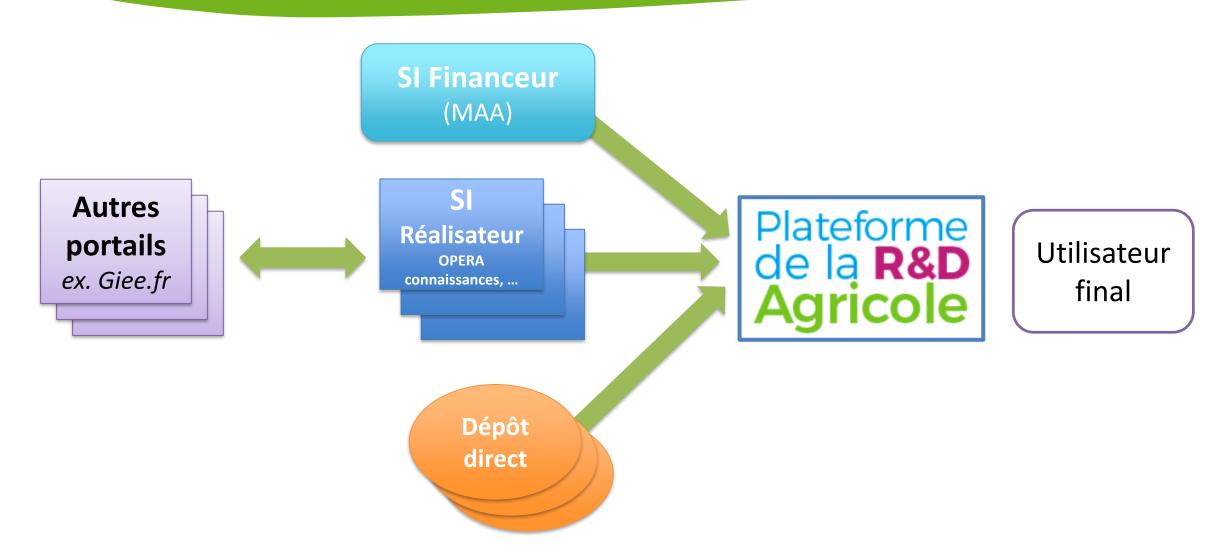
# RD-agri: qu'est-ce que c'est?

- Un outil de capitalisation : Documents Jeux des données\* Projets\*\*
- Un moteur de recherche de la R&D agricole pour les agriculteurs, les conseillers, les chercheurs, les enseignants, les étudiants
- Une vitrine des travaux, présents et futurs, issus du CasDAR :
  - Les Projets: Innovation et Partenariat, Recherche technologique, Semences et sélection végétale, Expérimentation FranceAgriMer, ARPIDA, Assistance technique régionalisée, Transition Agro-écologique...

    dont GIEE
  - Les Programmes et les actions thématique transversales : CA, ITA et ONVAR
  - Les actions d'accompagnement
  - Les RMT



# RD-agri: comment ça fonctionne?





#### RD-agri: un projet à faire vivre

- Un outil en phase d'alimentation sur le 1er semestre 2019
- La contribution de tous : les réalisateurs et les porteurs de projet
- Une obligation pour toute action bénéficiant d'un soutien du CasDAR
- Une volonté d'élargir l'alimentation à d'autres financements publics



Les porteurs de projets veilleront à ce que les modalités du projet soient cohérentes avec les actions de l'objectif 3 du PNDAR 2014-2020 (cf. circulaire CAB/2013-0003 du 20 juin 2013). Il s'agit de veiller à optimiser la production, la capitalisation, la diffusion et l'usage des données (références), des méthodes, des outils et des résultats produits par le projet en misant sur l'interopérabilité.

De plus, la structure porteuse du projet doit :

 s'engager à rendre les résultats accessibles sur la plate-forme élaborée dans le cadre de l'objectif 3 du PNDAR : rd-agri.fr



#### Démonstration

# Plateforme de la R&D Agricole



#### Questions pratiques

- Responsabilité du porteur de projet : il définit qui dépose quoi
- Pour obtenir un identifiant, pour connecter un système d'information, pour plus d'infos : <a href="mailto:contact@rd-agri.fr">contact@rd-agri.fr</a>

















# Merci de votre attention



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale "Développement agricole et rural"